

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

N°03/2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID : 026-252602008-20250401-032025D-BF

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril à 18h30.

Le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Montjoyer-Réauville (SIVOS), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Montjoyer, sous la présidence de Mr GUY Bernard, Président.

Présents : La majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mr PERRIN Norbert a donné procuration à Mme ALLEGRE Monique ; Mr ANTHOUARD Lionel a donné procuration à Mr GUY Marc.

Absents : Mr THIRIAUD Vincent ; Mme REY Séverine ; Mme ROQUES Gabrielle.

Date de convocation : 17/03/2025.

Mme ALLEGRE Monique a été élu secrétaire de séance.

Objet : Approbation du budget primitif-exercice 2025.

Mr le Président présente le budget primitif de l'exercice 2025 :

- en investissement, le total général en dépenses et en recettes s'élèvent à 2 782.28 € ;
- en fonctionnement, le total général en dépenses et en recettes s'élèvent à 34 784.00 €.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

ACCEPTTE les montants prévus ci-dessus, au budget primitif pour l'année 2025, en section d'investissement et de fonctionnement.

Résultat du vote	
Contre	0
Abstention	0
Pour	7

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Président,

Bernard GUY.

SIVOS MONTJOYER-RÉAUVILLE
26230 MONTJOYER

